



Langon, le 05 décembre 2022

OBJET : dossier de subvention

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous communiquer le dossier de demande de subvention 2023.

Comme l'an dernier, la subvention municipale sera composée d'une partie « fonctionnement » et d'une partie « projet ».

Une rencontre vous sera proposée suite à votre dépôt de dossier.

Vous pouvez télécharger le dossier de subvention directement sur le site internet de la Mairie www.langon33.fr dans la rubrique « ASSOCIATIONS ».

Une fois le dossier téléchargé, vous pouvez remplir les informations directement sur le document (onglets grisés) ou l'imprimer et le remplir manuellement.

Attention cette année les dossiers sont à déposer ou à envoyer à la :

Mairie de Langon 14 allées Jean Jaurès 33210 LANGON
Par mail : eve.duport@langon33.fr

Ils devront être impérativement remis avant le 31 Janvier 2023.

Ce dossier comporte, comme l'an passé, un certain nombre de fiches à compléter et à retourner dans le temps imparti. Pour la partie financière, vous devez télécharger le fichier Excel (feuille de calcul automatique). Ce dossier comporte 2 onglets :

- Compte de résultat
- Budget prévisionnel

Tout dossier incomplet ou déposé hors délai ne sera pas traité et aucune subvention ne pourra être octroyée.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Guillaume STRADY
Elu en charge des sports

Jérôme GUILLEM
Maire de LANGON

